

Les experts aident à comprendre les événements

Les experts ont acquis au fil du temps une solide connaissance du domaine sur lequel ils s'expriment. Contrairement aux journalistes, souvent généralistes, ils se sont spécialisés sur un sujet bien défini. Ils représentent le savoir sur une matière particulière et donnent donc un avis scientifique. Leur statut est une garantie de sérieux et d'objectivité pour le public.

L'objectivité et la neutralité peuvent-elles exister sur des sujets aussi sensibles et aussi importants que les relations internationales ? Certainement pas ! Un expert peut avoir développé une connaissance approfondie du sujet, ce n'est pas pour autant un gage d'objectivité. L'expertise ne peut pas permettre de présupposer la neutralité. L'expert peut être soumis à des influences, selon son parcours personnel, ses origines, les milieux qu'il fréquente, etc. Tout au plus peut-on attendre d'un expert un point de vue honnête intellectuellement, et qu'il exprime sa pensée en fonction d'un raisonnement, fut-il personnel. Sa scientificité est censée limiter au maximum – mais non pas empêcher – toute subjectivité. La question devient plus délicate lorsque des experts s'inventent des titres universitaires inexistant, des fonctions fantaisistes (ou se revendiquent

de structures au titre ronflant, qui ne sont en fait que des coquilles vides), à la seule fin de pouvoir impressionner le public et de l'induire en erreur. Nous sommes là en présence de cas de manipulation de l'information, l'expert en question va développer un point de vue faussement objectif et scientifique, alors qu'il parle au nom d'intérêts privés ou étatiques, auxquels il adhère par conviction ou tout simplement parce qu'ils constituent pour lui une source de revenus. Le fait, entre mille exemples, que des « experts » aient pu affirmer avant le déclenchement de la guerre en Irak que le pays avait des armes de destruction massive – ce qui était faux mais qui était censé justifier la guerre aux yeux de l'opinion – montre que certains ont plus pour fonction de manipuler l'opinion que de l'éclairer. Il faut faire attention aux « intellectuels faussaires » qui essaient, non pas d'éclairer l'opinion, mais de la tromper.

3

Les médias contrôlent l'opinion

Ce sont les médias qui fournissent l'information au public. Ils peuvent donc sélectionner celles qui leur conviennent et orienter ainsi les opinions publiques. L'apparition de « mass media », et notamment la télévision, est venue accentuer les possibilités de formatage de l'opinion.

Les médias de masse (*mass media*, en anglais) se définissent par le fait qu'ils organisent la communication de « un » vers « plusieurs », et que le message est unilatéral (pas d'interaction avec le public). La télévision est le média de masse par excellence.

Il est vrai que les pouvoirs ont toujours voulu contrôler les médias afin de pouvoir orienter les opinions. Dans ce cas, l'information peut devenir rapidement de la propagande, que cette politique soit menée volontairement ou qu'elle soit tacitement intégrée par les rédactions (la pire des censures étant l'autocensure). Dans de nombreux pays, les médias échappent aujourd'hui au contrôle de l'État. Mais la question de l'indépendance des médias n'est pas résolue par leur privatisation, loin s'en faut. En effet, s'ils sont la propriété d'intérêts privés, ceux-ci peuvent aussi avoir d'autres agendas que la seule information du public. Les médias appartenant à des partis politiques ou à des

mouvements associatifs au moins affichent franchement leur opinion.

Pour autant, les médias ne parviennent pas totalement à formater l'opinion. Dans les pays dictatoriaux, s'il n'est guère loisible de s'exprimer, on sait que ce que disent les médias officiels n'est pas la vérité. Il y a donc une forte tentation de ne pas croire ce qui est lu, vu ou entendu, même lorsqu'il s'agit de faits authentiques. Dans les autres systèmes politiques, les médias sont soumis à un système concurrentiel. S'ils s'écartent trop de ce que le public est prêt à recevoir, ils seront délaissés par lui. On peut dire qu'ils sont tout aussi contraints et influencés par l'état de l'opinion qu'ils ne l'influencent eux-mêmes. La chaîne américaine CNN a parfois été présentée comme le sixième membre permanent du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies parce que celui-ci n'envoyait des troupes que si les caméras de CNN avaient montré le conflit. En période de guerre, la bataille de l'opinion fait rage, mais le monopole sur l'information internationale, que CNN avait auparavant, a été ébranlé par l'apparition d'autres chaînes dont la moindre n'est pas Al-Jazeera, la chaîne de télévision du Qatar surnommée la « CNN arabe ». En France, alors que la quasi-totalité des médias plaident pour le « oui » au référendum sur le traité constitutionnel de l'Union européenne en 2005, c'est le « non » qui l'a largement emporté. Internet et les nouvelles technologies permettent, par ailleurs, d'établir des contre-pouvoirs décentralisés : la multiplicité des sources d'information, la création de blogs et de chats fait que, grâce à Internet, l'information n'est plus à sens unique, et ne se fait pas de « un » vers la « masse », mais de « plusieurs » vers « plusieurs ». Mais attention à la qualité

des informations diffusées par des personnes dont ce n'est pas le métier, sans parler des tentatives de manipulation par le lancement d'informations truquées. Le contrôle quasi total des médias nationaux par Ben Ali ou Moubarak n'a pas empêché leur chute, les populations n'étant plus prisonnières d'une source unique d'information. Les réseaux sociaux se sont avérés une source importante d'information et de regard critique sur les médias. Il y a donc une relation dialectique d'influence entre médias et opinion.

À l'heure des nouvelles technologies de l'information et de la communication, le monopole des gouvernements sur l'information a disparu. L'information verticale, de haut en bas, a cessé. Le public est à la fois récepteur et émetteur d'information. Il peut remettre en cause directement ce qui est diffusé dans les médias qui travaillent désormais sous un certain contrôle du public.